

Site LIFE - Natura 2000

“Vallons du Fournel - Les Bans”

N° PR9

Document d'objectifs



TOME 2

Sous la responsabilité du Préfet des Hautes-Alpes

- Coordination - D.D.A.F.
- Opérateur local - Parc national des Écrins
- Partenaires - O.N.F. - Communes

DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE LIFE

“Vallons du Fournel - Les Bans”

Tome 2

“De la connaissance aux objectifs”

Les Habitats et les espèces d'intérêt Européen

- Evaluation
- Enjeux
- Objectifs de préservation

E
N
V
I
R
O
N
N
E
M
E
N
T

A
G
R
I
C
U
L
T
U
R
E

P
A
S
T
O
R
A
L
I
S
M
E

S
Y
L
V
I
C
U
L
T
U
R
E

T
O
U
R
I
S
M
E
/
L
O
I
S
I
R
S

L'évaluation , les enjeux et les objectifs de préservation

- L'évaluation de la valeur patrimoniale des habitats ou des espèces d'intérêt européen, ne dépend pas uniquement de l'inscription de tel ou tel habitat et de telle ou telle espèce sur une liste de l'annexe de la Directive.

Il nous paraît important de restituer sur la base des fiches descriptives, la valeur de cet habitat dans un contexte plus local, lié au site en terme de représentativité, de vulnérabilité, ou d'état de conservation ainsi que des acteurs présents sur ce site.

- Cette partie est également traitée sous forme de fiche plus accessible pour le lecteur suivant le type d'habitat par lequel, il est intéressé.

Deux types de fiches :

Les fiches habitat : Fiches « Evaluation de l'habitat-enjeux- objectifs»

Les fiches Faune et flore: Fiches « Evaluation de l'habitat-enjeux- objectifs »

Au final, ces fiches permettent de définir l'objectif de préservation de l'habitat, ou de l'espèce d'intérêt européen dans un contexte propre au site.



Objectif n°1 (Obj1) : Maintien en l'état



Objectif n°2 (Obj2) : Amélioration



Objectif n°3 (Obj3) : Restauration



Habitats européens prioritaires

Elevage de référence de la zone expérimentale LIFE et limite communale

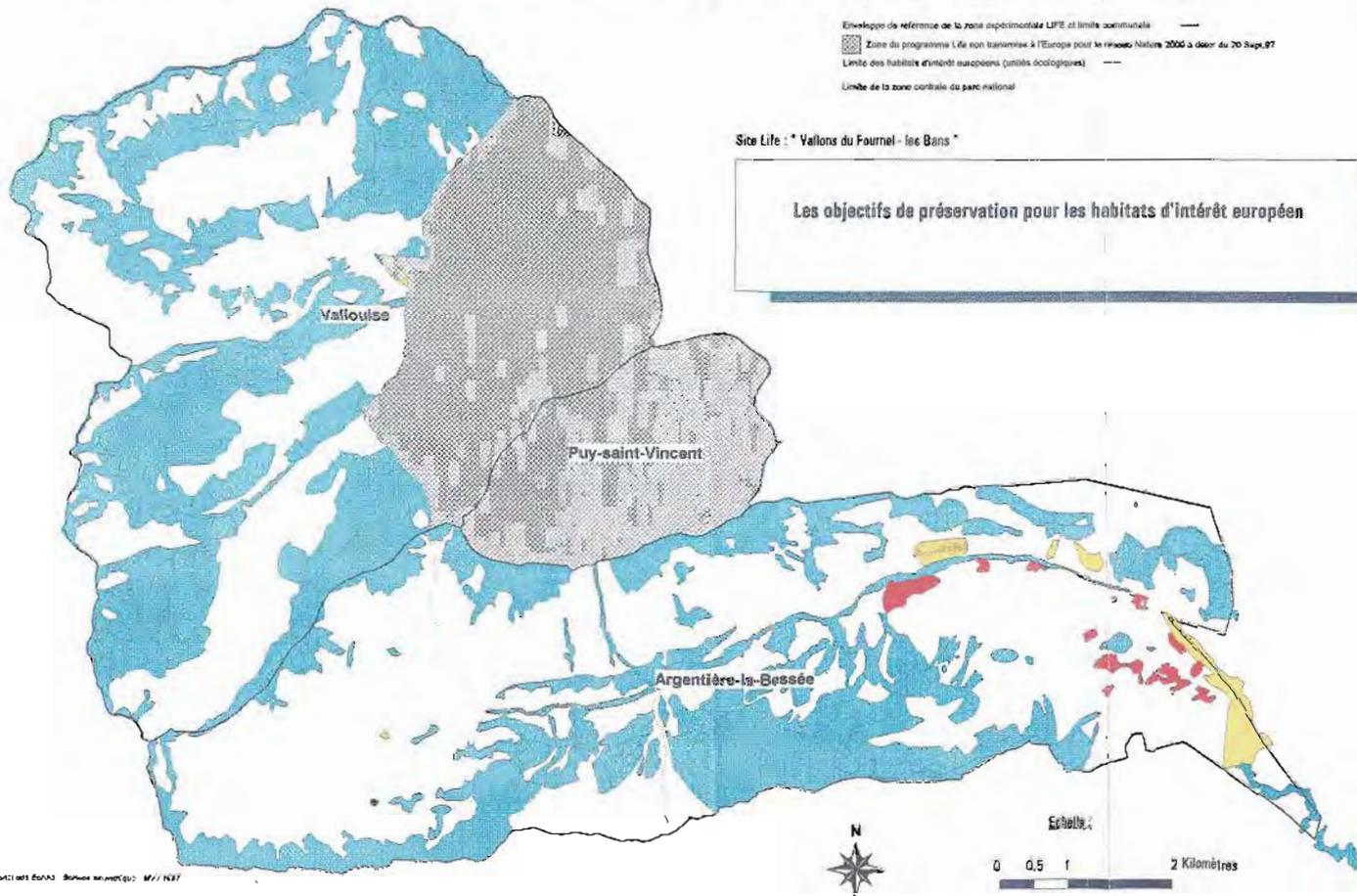
Zone du programme Life non transmise à l'Europe pour le réseau Natura 2000 à dater du 20 Sept.97

Limite des habitats d'intérêt européens (unités écologiques)

Limite de la zone centrale du parc national

Site Life : " Vallons du Fournel - les Bans "

Les objectifs de préservation pour les habitats d'intérêt européen



Les fiches habitats :

Fiches « Evaluation de l'habitat-enjeux- objectifs »

Forêt montagnarde de Pins à crochet à Ononis subalpine et montagnarde sur calcaire

code Corine 89 : 42.4 / code Corine 91 : 42.4215 / code Natura 2000 : 9430

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

Les pineraies de pins à crochet sur calcaire sont rares en France (voir critère répartition ci-dessus).

Localement, il n'y a que de rares peuplements de Pins à crochet en rive droite de la Durance et en zone intermédiaire du massif (voir critère répartition ci-dessus).

Peuplement forestier qui n'est pas encore à l'état mature (car faciès à Ononis rotundifolia), il peut-être intéressant d'avoir différents cycles sylvigénétiques au niveau local.

Il peut héberger des espèces fragiles et rares, comme le tétras lyre en hiver qui peut se nourrir des aiguilles de pins à crochet au niveau de l'étage subalpin

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

En cas, de chablis d'origine naturel concurrence avec le mélèze à l'ubac, espèce pionnière.

Forêt montagnarde de Pins à crochet à Ononis subalpine et montagnarde sur calcaire

code Corine 89 : 42.4 / code Corine 91 : 42.4215 / code Natura 2000 : 9430

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Forêt montagnarde de Pins à crochet à Ononis subalpine et montagnarde sur calcaire (d'adret et d'ubac)

code Corine 89 : 42.4 / code Corine 91 : 42.4215 / code Natura 2000 : 9430

N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,25 % de la surface totale (28,3 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura2000 envoyé à MNIIN
3	Degré de conservation	A		3		Critères EFOR
4	Vulnérabilité	B		2		Evolution lente du couvert forestier
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	oui		3		Sylvigénèse Limite d'aire
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

La signification des chiffres (des colonnes 1 à 6.3) se trouve en annexe : critères d'évaluation du Muséum national d'histoire naturelle (voir annexe xxx)

Forêt montagnarde de Pins à crochet à Ononis subalpine et montagnarde sur calcaire

code Corine 89 : 42.4 / code Corine 91 : 42.4215 / code Natura 2000 : 9430

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 2 3 2 2 3 = 2

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, à degré de **conservation élevé**, à **vulnérabilité moyenne** et aux possibilités de **restauration moyennes**.

En outre, cet habitat présente **deux aspects caractéristiques** :

1 - Ce boisement de Pins à crochet à faciès à Ononis rotundifolia présent à l'adret et à l'ubac présente **différentes phases sylvigénétiques** car :

a/Le Faciès à Ononis rotundifolia signifie qu'il n'est pas encore arrivé à sa phase mature.

b/ Faciès du peuplement variable car le peuplement est présent à l'adret et à l'ubac

2 - Il se trouve également en limite d'aire, car plus présent en zone interne et rive gauche de la Durance (Briançonnais et Queyras).

La valeur globale de l'intérêt biologique de cet habitat est donc très significative (**note globale = 3**) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Sensibilité très faible.

- En effet, aucune exploitation forestière de type productive n'a lieu sur ce peuplement difficile d'accès car situé en bordure de crête rocheuse avec aucune desserte forestière présente ou potentielle prévue dans le nouveau plan d'aménagement forestier de l'ONF

(pour 15 ans à partir de 1998).

- Pas d'activité touristique à proximité en hiver vis à vis du dérangement du Tétrás

Objectifs de préservation de l'habitat

1 - Maintenir l'habitat tel quel pour les peuplements d'adret, cet habitat prenant d'autant plus de valeur biologique patrimonial qu'il est mature (age > 150 ans)

2 - Veiller à ne pas favoriser le mélèze qui est présent en mélange dans les peuplements d'ubac.

3 - Veiller à ne pas favoriser le Pin ylvestre qui est présent en mélange dans les peuplements d'adret.

Boisement d'Ifs (Forêts à *Taxus Baccata*)

code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580

Evaluation de l'habitat de l'habitat

Valeur patrimoniale

L'If reste une espèce rare. On peut considérer qu'il s'agit de peuplements résiduels disparus en grande partie, du fait des actions anthropiques.

Il semble qu'il s'agit de peuplements résiduels de forêts caducifoliées ou mixtes (R.). Essence particulièrement longévive et donc peut-être une relique d'une forêt naturelle déjà disparue.

- Cortège floristique très riche

Selon Rameau les critères à retenir, sont :

- la typicité des conditions stationnelles, ce qui est le cas ici car installé sur des stations particulièrement sèches à l'adret (pour une espèce réputée sciaphile), c'est rare dans les Alpes du Sud.

- L'étendue du site, ici il s'étend sur 40,94 ha, ce qui est suffisant pour avoir tous les stades sylvigénétiques, garant d'une biodiversité optimale.

- Diversité écosytémique des mosaïques paysagères : ce qui est le cas ici, avec la présence des 5 types physiologiques de l'habitat qui sont classés suivant la fraîcheur du sol et le stade d'évolution de la sylvigénèse (voir description habitat - critère physiologie)

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Le peuplement n'est pas menacé, en revanche c'est son extension qui l'est, à cause de la concurrence des autres ligneux et ce à assez court terme (de 10 à 15 ans).

- Environnement -
- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-

Boisement d'Ifs (Forêts à Taxus Baccata)

code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580

**Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la
préservation de cet habitat :**

Boisement d'Ifs (Forêts à Taxus Baccata) <i>code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580</i>						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,37% de la surface totale (40,94 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		Critères EFOR
4	Vulnérabilité	B		2		Evolution lente du couvert forestier Concurrence avec les autres ligneux
5	possibilité de restauration	A		3		Pression séminale forte sur les falaises au dessus inaccessible
6.1	Aspect caractéristique	oui		3		Sylvigénèse Condition écologique très particulière
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				3		

La signification des chiffres (des colonnes 1 à 6.3) se trouve en annexe : critères d'évaluation du Muséum national d'histoire naturelle

Boisement d'Ifs (Forêts à *Taxus Baccata*)

code Corine 89 : 42.A ? / code Corine 91 : 42.A ? / code Natura 2000 : 9580

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 2 3 2 3 3 = 3

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, à degré de **conservation élevée**, à **vulnérabilité moyenne** et aux possibilités de **restauration forte**.

En outre, cet habitat présente **plusieurs aspects caractéristiques** :

1 - Ce boisement d'Ifs est particulier puisqu'il se trouve en stations assez sèches (méso- à xérophiles) et en pleine lumière alors que généralement l'If est réputé comme une essence d'ombre.

2 - Faciès écologique (eco-faciès) variable correspondant à 5 types stationnels (voir description de l'habitat critère physiologie)

3 - On trouve dans ce peuplement des arbres de différentes tailles et âges différents, avec dans certaines zones une régénération, caractérisant la sylvigénèse de ce peuplement sur ces différents faciès écologiques.

L'habitat présente donc un **intérêt excellent (note = 3)** à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu très fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **maximale**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Sensibilité faible.

- En effet, aucune exploitation forestière de type productif n'est prévue (dans le nouveau plan d'aménagement forestier de l'ONF établi pour 15 ans à partir de 1998). sur ce peuplement, pourtant très facile d'accès

- Pas de potentialités forestières

- D'après l'étude de D.Peffer ENGREF-Conservatoire Botanique, le pâturage de passage, en intersaison (début mois de Juin), peut compromettre la régénération par le piétinement et le broutement des semis (les moutons ne sont que très peu sensibles à la toxicité de l'If).

Objectifs de préservation de l'habitat

1 - Laisser faire la dynamique naturelle

2 - Assurer la conservation vis-à-vis d'éventuels aménagements

3- Si on veut étendre et renforcer ce peuplement :

a/ Contrôler la fermeture du couvert ligneux

b/ Pastoralisme : Précautions ponctuelles à prendre concernant des zones de régénération en zone basse

Forêts de ravins :
Série de hêtraies - sapinières : prés bois à calamagrostris varia
Arunco aceretum Moor 52.

Code Corine 89 : 41/41 / code Corine 91 : 41.4 / code Natura 2000 : 9180

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

Habitat rare à l'échelle française, il peut héberger des espèces rares à l'échelle régionale (Campanula latifolia...).

La présence de feuillus (Erables, Tilleuls, Ormes...), est source de diversité pour les insectes, les chiroptères et les oiseaux dans un espace en général à dominante minérale ou/et résineuse .

Ces forêts de ravins, de par leur surface réduite et leur climat stationnel participent donc fortement à la mosaïque paysagère nécessaire au maintien de la biodiversité.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Sensibilité faible, sauf si un éboulement important venait à se produire en amont de cet habitat, modifiant alors les conditions édaphiques, microclimatiques et topographiques du lieu pour cet habitat correspondant à un climat stationnel (par opposition à un climat climatique).

A priori, dans cette zone aucun risque d'éboulement naturel est à craindre à moyen terme.

- Environnement -
- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-

Forêts de ravins :
Série de hêtraies - sapinières : prés bois à calamagrostis varia
Arunco aceretum Moor 52.

Code Corine 89 : 41/41 / code Corine 91 : 41.4 / code Natura 2000 : 9180

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la
préservation de cet habitat :

Forêts de ravins : Arunco aceretum Moor 52. Code Corine 89 : 41/41 / code Corine 91 : 41.4 / code Natura 2000 : 9180						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,13% de la surface totale (14,3 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	C		1		Basé sur le nombre de pré-sites Natura2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		Critères EFOR
4	Vulnérabilité	C		3		Climat stationnel, donc très sensible à la moindre variation de paramètre stationnel
5	possibilité de restauration	C		1		Recréation « artificielle » des conditions stationnelles
6.1	Aspect caractéristique	oui		3		Peu représentée sur la façade ouest du massif des Ecrins
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				3		

La signification des chiffres (des colonnes 1 à 6.3) se trouve en annexe : critères d'évaluation du Muséum national d'histoire naturelle

Forêts de ravins :
Série de hêtraies - sapinières : prés bois à calamagrostis varia
Arunco aceretum Moor 52.

Code Corine 89 : 41/41 / code Corine 91 : 41.4 / code Natura 2000 : 9180

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 1 3 3 1 3 = 3

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **peu rare** à l'échelle nationale(cependant rare pour le faciès alpin de cet habitat), à degré de **conservation élevée**, à **vulnérabilité forte** et aux possibilités de **restauration faibles**.

En outre, cet habitat présente un **aspect caractéristique** :

Le faciès écologique typique de cet habitat se situe plutôt en limite d'aire, car plus présent dans les alpes du nord et dans les alpes externes (façade Est du massif des Ecrins).

L'habitat présente donc un **intérêt excellent (note = 3)** à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu très fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **maximale**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Sensibilité très faible, car cet habitat est inaccessible et inexploitable en terme de qualité des essences, elle croisse dans des milieux à fortes contraintes naturelles.(pentes etc...)

- Impact à réaliser en cas d'aménagement en amont (routes,sentier...).

Toutefois, dans la partie privée, comme dans la partie communale soumise, le site est très escarpé et ne fait pas l'objet de demande d'ouverture de routes ou de sentiers, donc pas de risque à court terme, comme à long terme vu l'escarpement et l'inutilité de ce type d'ouvrage dans cette zone.

Objectifs de préservation de l'habitat

- Préserver l'habitat tel qu'il est , laisser la dynamique naturelle évoluer.

Forêts à mélèzes et pins cembro des Alpes

code Corine 89 : 42.31 / code Corine 91 : 42.31 / code Natura 2000 : 9420

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

Les cembraies mûres sont devenues rares du fait de leur défrichement ancien ou du pâturage. De plus, le mélézin à Pin cembro est rare à l'échelle du massif et du territoire alpin français, de plus, il se trouve en limite d'aire. A l'heure actuelle, ce mélézin à pin cembro évolue naturellement vers une cembraie.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Sensibilité faible, il peut parfois, dans le subalpin, se trouver en concurrence avec la série dynamique du mélèze.

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Forêts à mélèzes et pins cembro des Alpes						
code Corine 89 : 42.31 / code Corine 91 : 42.31 / code Natura 2000 : 9420						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,03% de la surface totale (4,2 ha) sans doute sous estimée (à préciser)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	B		2		Critères EFOR
4	Vulnérabilité	B		2		Peuplement mature (au moins 150 ans) Croissance lente d'un habitat forestier Limite d'aire
5	possibilité de restauration	A		3		Bonne, régénération naturelle correcte
6.1	Aspect caractéristique	oui		3		Peu représentée sur la rive droite de la Durance : limite d'aire
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

La signification des chiffres (des colonnes 1 à 6.3) se trouve en annexe : critères d'évaluation du Muséum national d'histoire naturelle

Forêts à mélèzes et pins cembro des Alpes

code Corine 89 : 42.31 / code Corine 91 : 42.31 / code Natura 2000 : 9420

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 2 2 2 3 3 = 2

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, à degré de **conservation moyenne**, à **vulnérabilité moyenne** et aux possibilités de **restaurations fortes**.

En outre, cet habitat présente un **aspect caractéristique** :

Le faciès écologique typique de cet habitat se situe plutôt en limite d'aire, car plus présent dans les alpes internes. Il est à sa limite d'aire sud occidentale et semblerait être une relique .

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif (note = 2)** à l'échelle du site. Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Sensibilité faible ;

En effet, dans la zone où on le trouve, le pâturage, un des facteurs plutôt défavorable à son maintien n'est pas présent.

En terme de sylviculture, cet habitat pourrait être sensible à une surexploitation, sauf si un traitement sylvicole tend à le favoriser, ce qui est le cas dans la gestion décrite par le plan d'aménagement forestier de la forêt communale soumise d'Argentière.

Objectifs de préservation de l'habitat

- Favoriser la régénération naturelle du Pin Cembro par rapport à celle du mélèze.

Prairies de fauche de montagne (Trisetum - Polygonum bistorta)

Code Corine 89 : 38.3 / code Corine 91 : 38.3 / code Natura 2000 : 6520

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

- La valeur patrimoniale des prairies de fauche est essentiellement liée au phénomène d'écotone et donc de transition qui existe entre la bordure forestière et la prairie ouverte. Les espèces à enjeu patrimonial sont donc des espèces liées à la présence d'une LISIERE :

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| - <i>Eryngium alpinum</i> | - <i>Lilium bulbiferum</i> |
| - <i>Bupleurum alpigenum</i> | - <i>Lilium martagon</i> |
| - <i>Aquilegia alpina</i> | |

- Cortège floristique très riche de plus en plus lié au fonctionnement des prairies de fauche (plus de 80 espèces /ha).

A ce titre, le phénomène de spécialisation fonctionnelle de ce cortège floristique peut être considéré comme d'une grande valeur patrimoniale, et rare de surcroît.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Sensibilité forte

La fermeture de ces prairies par la colonisation d'espèces ligneuses condamne à terme l'utilisation de ces prairies ainsi que la flore et la faune spécifique.

A propos de cette spécialisation fonctionnelle des prairies de fauche d'altitude :

Des recherches scientifiques ont montré que les populations des espèces inféodées aux prés de fauche avaient subi une évolution génétique par rapport aux populations de ces mêmes espèces présentes dans leurs habitats « naturels » originels (ex. : précocité, amphiploïdie,...). Ces modifications génétiques pourraient constituer des handicaps sérieux pour le « retour » de ces espèces aux milieux non anthropisés dont elles sont issues, et elles risquent donc de disparaître avec la fermeture des prairies de fauche auxquelles elles s'étaient adaptées. En conséquence , la conservation des milieux « prés de fauche » paraît revêtir une grande urgence.

Prairies de fauche de montagne (Triseto - Polygonion bistori)

Code Corine 89 : 38.3 / code Corine 91 : 38.3 / code Natura 2000 : 6520

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Prairies de fauche de montagne (Triseto - Polygonion bistori) Code Corine 89 : 38.3 / code Corine 91 : 38.3 / code Natura 2000 : 6520						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,39% de la surface totale (42,6 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	C		1		Basé sur le nombre de pré-sits Natura 2000 envoyé à MNHN. Attention, ce critère monte à 2 (ou A), si l'on considère que les prairies de fauche de montagne (montagnard au subalpin)
3	Degré de conservation	A		3		Encore fauchés pour la qualité fourragère de très bonne qualité
4	Vulnérabilité	C		3		Spécialisation fonctionnelle très forte Disparition définitive d'espèce en cas de fermeture
5	possibilité de restauration	A		3		Par débroussaillage contrôlé à court terme (si fermeture < 50 % de la surface)
6.1	Aspect caractéristique					Prairie de fauche du subalpin
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					Présence d'espèce An.2 de la Directive européenne : Chardon bleu
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments	oui		3		
Evaluation de l'habitat globale				3		

La signification des chiffres (des colonnes 1 à 6.3) se trouve en annexe : critères d'évaluation du Muséum national d'histoire naturelle

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 1 3 3 3 3 = 3

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, par contre **rare** au niveau national comme faciès alpin, à degré de **conservation forte**, à **vulnérabilité forte** et aux possibilités de **restauration forte** .

En outre, cet habitat présente :

a/ un aspect caractéristique :

-Le faciès écologique typique de cet habitat situé à la limite du subalpin et du montagnard.

La flore et l'entomofaune sont en phase de spécialisation fonctionnelle poussée, suite à l'ouverture de ces prairies d'altitude depuis au moins le début du 19^{ème} siècle.

b/ Un élément unique et rare :

Les stations de Chardons bleus réparties entre une soixantaine de stations allant de quelques pieds à des milliers de pieds répartis entre 1400 et 2000 m d'altitude principalement situées à l'ubac.

Prairies de fauche de montagne (Trisetum - Polygonum bistorta)

Code Corine 89 : 38.3 / code Corine 91 : 38.3 / code Natura 2000 : 6520

La valeur globale de l'intérêt biologique de cet habitat est donc **excellente (note globale = 3)** à l'échelle du site.

En plus de cette valeur excellente à l'échelle du site, ces prairies de fauche d'altitude possèdent un aspect caractéristique et des éléments uniques ou rares, avec la présence du Chardon bleu, (du Lys oranger, Grand Apollon...), l'habitat présente un **caractère remarquable**.

Ce qui se traduit par un **enjeu très fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **maximale**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Sensibilité forte

L'existence de ces prairies de fauche, espace ouvert, résulte uniquement de l'activité humaine sur ce lieu. En effet, la pratique de la fauche pour le fourrage des ovins est capitale pour la préservation de cet habitat.

Si la fauche disparaît sur ces zones d'altitude, l'habitat disparaît très vite. Sur certaines parcelles, après un abandon de la fauche sur 5 ans, il est déjà trop tard pour y revenir sans gros moyen de restauration derrière.

Entre la fin de la seconde guerre et aujourd'hui, c'est environ 40 ha qui se sont fermés au vallon du Fournel représentant un taux de fermeture de 50 % en environ 50 ans.

Objectifs de préservation de l'habitat

- Maintien de l'espace ouvert de la prairie avec des pratiques de fauche compatibles au maintien d'espèces rares comme le chardon bleu
- Préservation d'un ensemble de stations de chardons bleu relativement diversifiées en terme de situation écologique. Elles correspondent souvent à des itinéraires technico-agricoles (passées ou présentes) variables : c'est aussi un patrimoine, de type culturel.

Pelouses calcaires alpines

Code Corine 89 : 36.43 / code Corine 91 : 36.432 / code Natura 2000 : 6170

et

Code Corine 89 : 36.41 / code Corine 91 : 36.41 / code Natura 2000 : 6171

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

On trouve sur le site deux types de pelouse :

Pelouses calciphiles fermées alpines 6171 - (36.41) et Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes 6173 (36.43)

De manière générale, la flore de cet habitat ne présente pas d'espèces remarquables ou protégées, pourtant en terme quantitatif, le nombre d'espèces dans ce type de milieu est très réduit.

La flore, bien que rare dans ce type de habitat est complètement adaptée à des conditions d'enneigement longues.

On peut reprendre les mêmes considérations que pour les pelouses calciphiles alpines.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Pelouses calciphiles fermées alpines 6171 - (36.41)

et Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes 6173 (36.43)

Faible

Cet habitat ne présente pas à l'heure actuelle de la connaissance d'évolution naturelle spécifique transformant son état de conservation. Seul un événement exceptionnel de type éboulement peut affecter l'existence de cette pelouse.

Pelouses calcaires alpines

Code Corine 89 : 36.43 / code Corine 91 : 36.432 / code Natura 2000 : 6170

et

Code Corine 89 : 36.41 / code Corine 91 : 36.41 / code Natura 2000 : 6171

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Pelouses calcaires alpines code Corine 89 : 36.4 / code Corine 91 : 36.41 et 36.43/ code Natura 2000 : 6170 et 6171						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,85 % de la surface totale (93,2 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	A		1		
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	?		?		
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments			2		
Evaluation de l'habitat globale				2		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 2 3 1 2 ? = 2

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, à degré de **conservation élevée**, à **vulnérabilité faible** et aux possibilités de **restaurations moyennes**.

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif** (note = 2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Pelouses calcaires alpines

Code Corine 89 : 36.43 / code Corine 91 : 36.432 / code Natura 2000 : 6170

et

Code Corine 89 : 36.41 / code Corine 91 : 36.41 / code Natura 2000 : 6171

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Pelouses calciphiles fermées alpines 6171 - (36.41)

- Moyenne -

Ces pelouses sont parfaitement adaptées au pâturage, puisque la flore qu'on y trouve est une flore qui présente les mêmes caractéristiques écologiques (confinement, enneigement long, tassement du sol peu oxygéné) que les conditions existantes au niveau du sol lors de la présence d'un troupeau ovin. Il est donc difficile de visualiser s'il y a un surpâturage ou non sur ce type d'habitat pour le berger ou l'éleveur. Par contre, certaines espèces peuvent avoir disparu. Ces espèces diagnostic d'un surpâturage sont une abondance de *Plantago alpina*, et une disparition de : Anémone à fleur de narcisse, Ancolie des Alpes, *Hedysarum*, *Pulsatille alpina*.

et 6173 (36.43) Pelouses calciphiles en gradins et en guirlandes

- Moyenne -

Ces pelouses tolèrent également bien le pâturage, et dans certains cas, à cet étage (montagnard - subalpin) de l'adret, elles peuvent même être maintenues face à la colonisation ligneuse (fruticées puis Pineraies) grâce aux ovins.

Le pâturage est donc un facteur influençant la conservation de cet habitat dans un sens ou dans un autre suivant son intensité. Un élément de diagnostic, à l'heure actuelle des connaissances, concernant le surpâturage sur cet habitat (pelouses à *Sesleri* et avoine des montagnes) est la colonisation par les alchemilles, considéré comme un « refus ovin » conquérant sur ce type de pelouse.

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état, avec suivi de la flore sur ce type de pelouses sur le moyen terme.

Mégaphorbiaies dites "eutrophes" : - Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnards à alpins des Betula - Adenostyletea

Code Corine 89 : 37.8 / code Corine 91 : 37.88 / code Natura 2000 : 6430

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale :

Le cortège floristique et entomologique associé aux mégaphorbiaies est en général très riche

Flore caractéristique et remarquable : à compléter

Insectes caractéristiques : De nombreux insectes sont inféodés aux mégaphorbiaies, eux mêmes pollinisateurs d'une flore très riche de ces mégaphorbiaies.

En effet, on a observé plusieurs espèces de papillons liées aux mégaphorbiaies, notamment le Nacré porphyrin (*Classiana titania*) dont les chenilles vivent sur la renouée bistorte, mais aussi, la mélitée noirâtre (*Melitae diamina*), et l'Azuré des Anthylides (*Cyaniris semiargus*).

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Aucune sensibilité.

Cet habitat semble en équilibre et se situe dans des zones trop fraîches ou trop escarpés pour l'installation de la forêt. Cet habitat occupe naturellement sur ce site un écosystème marginal. Seul, sur le long terme, dans le cadre d'un changement global climatique (réchauffement), certaines landes pourraient coloniser progressivement ce type de milieu rare sur ce site.

Pour les mêmes raisons écologiques ce type d'habitat pourrait régresser dans le cas d'un dysfonctionnement, ou d'un changement dans le régime hydrique en amont de cet habitat.

Il faut savoir que cet habitat est sous la neige pendant au moins 5 mois à de l'année. Or, une diminution de la quantité de neige due à la diminution du régime des avalanches (quantité et fréquence), peut avoir une influence (à long terme : 10 - 20 ans ?) sur le maintien de cet habitat.

- Environnement -

- Fiche « Evaluation de l'habitat - Enjeux - Objectifs » -

Mégaphorbiaies dites "eutrophes" : - Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnards à alpins des Betula - Adenostyletea

Code Corine 89 : 37.8 / code Corine 91 : 37.88 / code Natura 2000 : 6430

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :**Mégaphorbiaies dites "eutrophes" : - Végétation vivace herbacée haute hygrophile des étages montagnards à alpins des Betula - Adenostyletea**

Code Corine 89 : 37.8 / code Corine 91 : 37.88 / code Natura 2000 : 6430

N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,09 % de la surface totale (10,6 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	B		2		
5	possibilité de restauration	C		1		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	?		?		
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site**Note finale d'évaluation : 1 2 3 2 1 ? = 2**

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, à degré de **conservation élevée**, à **vulnérabilité moyenne** et aux possibilités de **restauration faible**.

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif** (note = 2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Aucune

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia)

Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles. (Trifolio-

Code Corine 89 : 34.323 / code Corine 91 : 34.31 à 34.34 / code Natura 2000 : 6210

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

La typicité du cortège floristique et la présence d'espèces rares des listes nationales et régionales et la mosaïque avec les habitats forestiers et autres pelouses sont à prendre en compte. (Rameau et al.).

Ici, on a principalement des espèces classées comme rares au niveau départemental. De plus, cet habitat se trouve à chaque fois contigu avec un nombre important d'autres milieux (voir carte des milieux sur le site) : Forêt embroussaillée, pelouse, Milieu semi-ouvert, Milieu ouvert à dominante herbacée, éboulis peu enherbé...

Ce milieu se trouve à l'interface entre différents types de milieux et présente ainsi un nombre d'écotones variés source de diversité floristique et faunistique variée.

(Flore à compléter)

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

L'évolution de cet habitat à faciès d'embuisonnement est sa colonisation par les ligneux. En effet, ces ourlets extensifs herbeux risquent à terme d'évoluer à l'adret vers une fruticée mixte puis une pinède (Pin sylvestre essentiellement), milieu contigu à cet habitat.

Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement sur calcaire (Festuco-Brometalia)

Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles. (Trifolio-

Code Corine 89 : 34.323 / code Corine 91 : 34.31 à 34.34 / code Natura 2000 : 6210

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles. (Trifolio-Geranietea)						
Formations herbeuses sèches semi-naturelles à faciès d'embuisonnement						
Code Corine 89 : 34.323 / code Corine 91 : 34.31 à 34.34 / code Natura 2000 : 6210						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,18 % de la surface totale (19,5 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	B		2		
4	Vulnérabilité	C		3		Evolution lente du couvert forestier
5	possibilité de restauration	A		3		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	?		?		Sylvigénèse Limite d'aire
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 2 2 3 3 ? = 2

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, à **degré de conservation moyenne**, à **vulnérabilité forte** et aux **possibilités de restauration forte**.

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif** (note = 2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-

**Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuisonnement
sur calcaire (Festuco-Brometalia)**

Pelouses à brachypodes, végétation d'ourlets thermophiles. (Trifolio-

Code Corine 89 : 34.323 / code Corine 91 : 34.31 à 34.34 / code Natura 2000 : 6210

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Faible

Objectifs de préservation de l'habitat :

Amélioration de cet habitat en phase de fermeture

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-

Rivières alpines et leur végétation ripicole herbacée - Communauté fluviatile subalpine a épilobe Fleischer

Code Corine 89 : 24.221 / code Corine 91 : 24.221 / code Natura 2000 : 3220

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

Milieu abritant des espèces floristiques hygroclines . De manière générale ce type de milieu est souvent à l'interface avec des milieux plutôt secs (xéroclines), et présente une zone de fraîcheur pour de nombreuses espèces faunistiques (insectes ou micromammifères). Il est à noter également qu'une végétation herbacée abondante à proximité des bordures de rivières est favorable au développement d'une faune aquatique (stade larvaire et adulte) qui constitue un des maillons de la chaîne alimentaire du milieu aquatique et par ce biais de la faune piscicole de ces torrens d'altitude.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Aucune, à l'étage alpin.

Moyenne à l'étage montagnard à subalpin ; par colonisation progressive avec les saulaies et saulaies-peupleraies.(qui sont tous deux également des habitat d'intérêt européen)

**Rivières alpines et leur végétation ripicole herbacée
- Communauté fluviatile subalpine a épilobe Fleischer**

Code Corine 89 : 24.221 / code Corine 91 : 24.221 / code Natura 2000 : 3220

**Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la
préservation de cet habitat :**

Rivières alpines et leur végétation ripicole herbacée - Communauté fluviatile subalpine a épilobe Fleischer Code Corine 89 : 24.221 / code Corine 91 : 24.221 / code Natura 2000 : 3220						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,55 % de la surface totale (60,5 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-site Natura 2000 envoyé à MNHNs
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	B		2		
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	?		?		
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 2 3 2 2 ? = 2

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, à **degré de conservation élevée**, à **vulnérabilité moyenne** et aux **possibilités de restauration moyenne**.

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif** (note = 2) à l'échelle du site. Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Rivières alpines et leur végétation ripicole herbacée
- Communauté fluviatile subalpine a épilobe Fleischer

Code Corine 89 : 24.221 / code Corine 91 : 24.221 / code Natura 2000 : 3220

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Aucune à l'heure actuelle.

Cependant une stabilisation de la dynamique torrentielle pourrait affecter la conservation de cet habitat (en terme de surface)

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

Rivières alpines et leur végétation ripicole ligneuse à *Salix eleagnos* - Fourrés et bois des bancs de graviers

Code Corine 89 : 24.224 / code Corine 91 : 24.224 / code Natura 2000 : 3240

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

Cet habitat possède une valeur patrimoniale selon Rameau, si il est en mosaïque avec d'autres groupements riverains ou des forêts zonales.

Ce qui est le cas ici puisque l'on trouve cet habitat en contiguité avec les groupements à Epilobes de Fleicher, et également avec le mélézin et la sapinière en bordure du torrent du Fournel.

Cet habitat présente également une zone refuge pour les oiseaux. En effet, dans ces hautes vallées de montagne hors de l'aire de répartition du hêtre à l'étage montagnard (remplacé par le mélèze ou le Sapin), les boisements riverains constituent l'essentiel des boisements feuillus nécessaires à une diversité maximale de la faune, et la flore dans un espace naturel.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Moyenne.

En marge de cet habitat par stabilisation progressive de la dynamique torrentielle, le mélèze ou le tremble peuvent progressivement gagner du terrain sur ces saulaies riveraines.

**Rivières alpines et leur végétation ripicole ligneuse à *Salix eleagnos*
- Fourrés et bois des bancs de graviers**

Code Corine 89 : 24.224 / code Corine 91 : 24.224 / code Natura 2000 : 3240

**Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la
préservation de cet habitat :**

Rivières alpines et leur végétation ripicole ligneuse à <i>Salix eleagnos</i> - Fourrés et bois des bancs de graviers Code Corine 89 : 24.224 / code Corine 91 : 24.224 / code Natura 2000 : 3240						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,78 % de la surface totale (86,1 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	B		2		
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique			?		
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 2 3 2 2 ? = 2

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez rare** à l'échelle nationale, à **degré de conservation élevée**, à **vulnérabilité moyenne** et aux possibilités de **restauration moyenne**.

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif** (note = 2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Aucune à l'heure actuelle.

Cependant une stabilisation de la dynamique torrentielle pourrait affecter la conservation de cet habitat (en terme de surface)

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien de l'habitat

Tourbière basse alcaline à *Carex davalliana*

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

A l'échelle planétaire, les tourbières de France sont situées en marge de leur aire optimale de répartition. Pour cette raison, mais aussi parce qu'elles présentent un très large éventail de situations biogéographiques, altitudinales, hydriques et biologiques (conditions trophiques et pH), elles constituent un patrimoine naturel d'intérêt international.

Dans les alpes, ces tourbières sont sous influences boréales, et ici de type soligène, elles représentent donc par leur fonctionnement et leur situation biogéographique, une valeur importante dans la diversité des tourbières françaises.

- Seules 4 tourbières ont été recensées dans le département par le MNHN en 1984, la présence de ces tourbières dans cette zone constitue un plus dans cet inventaire .

- Cortège floristique, et faunistique spécifique à ces zones (Flore :Potentille palustris , Libellule : Aeshna Juncea...), protégé et sur les listes rouges nationales et/ou régionales

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Sensibilité faible , car ce type de milieu est en équilibre avec l'ensemble des facteurs exogènes de son environnement.

Tourbière basse alcaline à Carex davalliana

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Tourbière basse alcaline à Carex davalliana Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,008% de la surface totale (0,8 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	C		1		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 Attention, ce critère monte à 2 (ou A), si l'on considère uniquement les tourbières boréo-continentales de type alpin
3	Degré de conservation	A		3		A préciser, a priori bon, car peu fréquentée et mise en défense déjà réalisée
4	Vulnérabilité	C		3		Spécialisation fonctionnelle très forte Disparition définitive en cas de faible perturbation.. Surface très réduite
5	possibilité de restauration	C		1		Aucune
6.1	Aspect caractéristique					Typique de son aire
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					Flore et faune rare et sur liste rouge
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments	oui		3		
Evaluation de l'habitat globalc				3		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 1 3 3 1 3 = 3

L'habitat est de **taille très réduite**, cependant il est **peu rare** à l'échelle nationale des pré-sites Natura 2000, par contre **rare** au niveau national comme faciès alpin, à degré de **conservation forte**, à **vulnérabilité forte** et aux possibilités de **restauration faible**

En outre, cet habitat présente :

a/un aspect caractéristique:

Tourbières soligènes typiques de son aire (à vérifier)

et

b/ D'éléments uniques et rares :

Présence de la potentille palustris (très rare : E.Chas), protégée régionalement par arrêté préfectoral.

Présence de L'Aeschne des Joncs cité sur liste rouge départementale et régionale (Isère, Rhone-Alpes)

Tourbière basse alcaline à *Carex davalliana*

Code Corine 89 : 54.2 / code Corine 91 : 54.23 / code Natura 2000 : 7230

La valeur globale de l'intérêt biologique de cet habitat est donc excellente (note globale = 3) à l'échelle du site.

En plus de cette valeur excellente à l'échelle du site, ces prairies de fauche d'altitude possède un aspect caractéristique et des éléments uniques ou rares, l'habitat présente donc un caractère remarquable.

Ce qui se traduit par un enjeu très fort à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc maximale.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Sensibilité moyenne

Ce type de milieu, est très sensible à un piétinement excessif des ovins ou/et ovins

Il est également sensible, à toute modification en amont de son bassin versant de la qualité et la quantité de l'apport hydrique.

Sur la zone aucune modification notable n'est prévue aujourd'hui.

Le surpiétinement des ovins est aujourd'hui contenu par une mise en défense contractualisée avec l'éleveur.

Rien n'est fait par rapport aux Bovins, cette sensibilité reste à évaluer.

Objectifs de préservation de l'habitat

- Conservation dans l'état

Formations de *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Code Corine 89 : 31.88 / code Corine 91 :31.88 / code Natura 2000 :5130

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

La valeur de ce type de lande dépend de 3 critères (Rameau et al.) :

1 - Cette formation à genévriers doit couvrir une variabilité des types de pelouses et de landes

2 - La formation doit couvrir une certaine étendue

3 - Les groupements de pelouses ou de landes typiques doivent être floristiquement riches

Il n'existe qu'une seule zone où ce groupement existe, et à l'heure de la connaissance actuelle, aucune flore caractéristique n'a été observée.

La zone de genévriers communs observée répond seulement au critère n°2, et ne couvre donc pas une grande variabilité de pelouses.

Cette zone en ne répondant qu'à 1 critère sur 3 possède à priori qu'une valeur patrimoniale moyenne.

Cependant en terme de faune, des observations de lagopèdes alpins (espèces boréo-alpine rare, en annexe 1 de la Directive Oiseau) ont été faites dans cette zone, on peut supposer que ces landes à genévriers communs peuvent être une zone de refuge ou tout au moins jouer un rôle au sein du biotope à lagopèdes.(nourrissage, cache contre les prédateurs

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Cette zone est en dynamique avec les landes à genévriers nains et avec la série du Pin sylvestre et du mélèze. A terme, dans sa partie basse non exposée au vent sur la crête, le Pin sylvestre aura tendance à coloniser cette lande et fera disparaître à la fois la pelouse (ou la lande) et le genévrier.

Formations de *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

Code Corine 89 : 31.88 / code Corine 91 :31.88 / code Natura 2000 :5130

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Formations de <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires						
Code Corine 89 : 31.88 / code Corine 91 :31.88 / code Natura 2000 :5130						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,13 % de la surface totale (15 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	C		1		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	B		2		Evolution lente du couvert forestier
5	possibilité de restauration	C		1		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	?		?		
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 1 3 2 1 ? = 1 à 2

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **rare** à l'échelle nationale, à **degré de conservation élevée**, à **vulnérabilité moyenne** et aux possibilités de **restauration faible**.

L'habitat présente donc un **intérêt significatif à très significatif** (note = 1 à 2) à l'échelle du site. Certaines informations concernant son aspect caractéristique ou non sont à confirmer.

Ce qui se traduit par un **enjeu moyen à fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **moyenne à forte**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Forte

En effet, le maintien du pâturage sur ce type d'habitat est nécessaire si l'on veut éviter l'embroussaillage qui le fera disparaître.

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien de l'habitat en veillant à son embroussaillage possible dans les zones basses.

Landes à *Juniperus sabina* et *nanae*

Code Corine 9 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

Ces landes peuvent contenir des espèces rares (Voir PS)

Ces landes peuvent servir de zones de nourrissage et de refuge aux lagopèdes alpins.

Le degré de maturité de certaines landes est un critère à retenir dans la valeur patrimoniale. En effet, les landes fermées sont relativement rares et présentent un intérêt particulier, car elles sont alors en équilibre dans leur fonctionnement et sont souvent des landes relativement âgées.(1/2 siècle),

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Potentiellement, ces landes peuvent revenir à des formations boisées résineuse si la lande n'a pas atteint un degré de maturité trop élevé (caractérisé par une lande bien fermée).

Dans le cas de landes mixtes rhodoraie-Juniperaie (Rhododendron et genévrier nain et/ou sabine), on ne sait pas si le Rhododendron peut l'emporter sur le genévrier.

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Landes à <i>Juniperus sabina</i> et <i>nanae</i>						
Code Corine 9 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	B		2		2,1 % de la surface totale (230,7 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		Critères EFOR
4	Vulnérabilité	C		1		Evolution lente du couvert forestier
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	?		?		
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

Landes à *Juniperus sabina* et *nanae*

Code Corine 9 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 2 2 3 1 2 ? = 2

L'habitat est de **taille moyenne sur le site**, cependant il est **assez représentatif** à l'échelle nationale, à **degré de conservation élevée**, à **vulnérabilité faible** et aux possibilités de **restauration moyenne**.

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif** (note = 2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**, ces juniperaies sont en limite d'aire car elles trouvent leur optimum surtout dans les alpes internes sèches. .

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Aucune, si ce n'est le **pâturage**, sur certaines landes déjà bien matures (très rares et localisées, seulement sur Vallouise) il serait intéressant de limiter des passages trop fréquents. de façon à laisser la dynamique naturelle s'opérer dans ce groupement.

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

Landes subalpines à Rhododendron ferrugineux et myrtille

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

- Les rhodoraies sont ici (alpes intermédiaires) à leur optimum car situées au centre de leur aire de répartition (Rameau). Elles sont donc typiques des alpes intermédiaires.

- Ce type de groupement est relativement répandu, il paraît intéressant par ses potentialités et possibilités de retour à une végétation climacique forestière dans sa partie inférieure suite à certains déboisements des siècles passés.

Par ailleurs elles constituent également des habitats d'espèces remarquables :

Flore : *Lycopodium selago* (voir Pierre)

Insectes : Plusieurs papillons rares sont liés aux rhodoraies quand elles sont associées aux airelles : Le Solitaire (*Colias paleana*) protégé au niveau national, L'Azuré de la Canneberge (*Vacciniina optilete*). Pour ces deux espèces se sont essentiellement les chenilles qui se nourrissent d'airelles des marais (*Vaccinium uliginosum*), les papillons vivant plutôt dans les zones tourbeuses.

Attention, il est à noter que là où les landes à Rhododendrons sont en peuplements purs, aucun papillon ne se développe.

Oiseaux : Le Tétraz-Lyre recherche les rhodoraies pour s'y nourrir (abondance de myrtilles) et pour y faire son nid (nombreuses cachettes au sol)

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Ce type de rhodoraie a sans doute toujours existé dans la zone de combat de la forêt subalpine, notamment pendant les dernières glaciations : ce n'est pas un habitat d'origine anthropique.

Néanmoins, la limite inférieure de la rhodoraie actuelle a probablement été abaissée grâce aux déboisements des siècles précédents. La forêt a tendance à regagner du terrain, mais la régénération semble impossible dans les landes complètement fermées.

Les semis parviennent à s'implanter dans les places vides : affleurements rocheux, zones de pelouse.

Landes subalpines à Rhododendron ferrugineux et myrtille

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Landes subalpines à Rhododendron ferrugineux (et myrtille) Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	B		2		3.36 % de la surface totale (366,7 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-site Natura2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	A		1		Evolution lente du couvert forestier
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique					
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares	oui		2		
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation 2 2 3 1 2 2 = 2

L'habitat est de **taille moyenne**, cependant il est **représentatif** à l'échelle nationale, à **degré de conservation élevée**, à **vulnérabilité faible** et aux possibilités de **restauration moyenne**.

En outre, cet habitat présente des éléments uniques ou rares :

Ce reporter au paragraphe : Valeur patrimoniale (Faune, flore)

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif** (note = 2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Landes subalpines à Rhododendron ferrugineux et myrtille

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

- Faible

-La pratique d'un pâturage extensif n'est pas compatible dans certaines rhodoraies avec l'existence de couvées de tétras observées (voir enquête OGM/Parc/ONC)

-De plus, pour certaines de ces landes en formation (notamment dans le bas du vallon du Crouzet), la progression de la rhodoraie semble bloquée par le pâturage :

- les rejets azotés favorisent une végétation haute qui ne permet pas à la plantule de rhododendron de se développer (elle a besoin de lumière)

- Le rhododendron ne résiste pas au piétinement

-La création et l'entretien de pistes de ski sont aussi des facteurs dégradants.

Cependant, parmi les rhodoraies à myrtilles pures (landes fermées) cartographiées sur la zone, le pâturage ne semble pas présent dans ces zones très escarpées (voir carte). La sensibilité de cet habitat reste donc faible pour le maintien stricto sensus de cet habitat.

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

Landes à empetrum et vaccinium

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

Ce type de lande a été beaucoup moins étudié que la rhodoraie.

Flore :

Quelques fleurs rares lui sont inféodées, parmi les lycopodes, sur notre site *Lycopodium selago*.

Faune

Les baies de l'airelle sont très recherchées par le tétras-lyre

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Faible :

La lande à camarine et airelle bleue peut-être colonisée en l'absence d'intervention humaine sur plusieurs siècles par des résineux, mais elle existerait toujours au milieu d'arbres rabougris.

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Landes à empetrum et vaccinium						
Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,64 % de la surface totale (69,8 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		Critères EFOR
4	Vulnérabilité	C		1		Evolution lente du couvert forestier
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique					
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares	Oui		2		
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				2		

Landes à *empetrum* et *vaccinium*

Code Corine 89 : 31.4 / code Corine 91 : 31.4 / code Natura 2000 : 4060

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 2 3 1 2 2 = 2

L'habitat est de **taille réduite**, cependant il est **assez représentatif** à l'échelle nationale, à degré de **conservation élevée**, à **vulnérabilité faible** et aux possibilités de **restauration moyenne**.

L'habitat présente des éléments uniques ou rares, comme le Tétrasyre.

L'habitat présente donc un **intérêt très significatif** (note = 2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Faible

Le pastoralisme peut bloquer la progression de la lande dans certaines zones..

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état.

Végétation chasmophytique (des fentes) des pentes rocheuses
- Sous-tunes calcaires

code Corine 89 : 62.1 / code Corine 91 : 62.151 / code Natura 2000 : 8210

code Corine 91 : 62.152

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

- Parfois, ce sont des aires de rapaces potentielles ou existantes.

- Une flore endémique rare:

→ *Hieracium lanetum*

→ *Saxifraga caesia*

Une flore non endémique rare *Dictamnus albus* (protégé régionalement)

- Pour l'intérêt floristique, il paraît moindre que pour les falaises siliceuses, car de manière générale, les falaises calcaires sont soit trop raides pour accueillir une flore spécifique, soit peu raides, mais alors trophiquement plus pauvres que les falaises siliceuses pour abriter une flore riche.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Aucune.

Si ce n'est à l'échelle géologique (millénaire), par formation d'éboulis suite à l'érosion naturelle des formations rocheuses.

- Environnement -**- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-**

Végétation chasmophytique (des fentes) des pentes rocheuses - Sous-types calcaires

code Corine 89 : 62.1 / code Corine 91 : 62.151 / code Natura 2000 : 8210

code Corine 91 : 62.152

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Végétation chasmophytique des pentes rocheuses - Sous-types calcaires code Corine 89 : 62.1 / code Corine 91 : 62.151 / code Natura 2000 : 8210						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	A		3		13,6 % de la surface totale (1490 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	A		1		
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	oui		3		Sylvigénèse Limite d'aire
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				3		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 3 2 3 1 2 3 = 3

L'habitat est de **taille importante**, cependant il est assez représentatif à l'échelle nationale, à **degré de conservation élevée**, à **vulnérabilité faible** et aux **possibilités de restauration moyenne**.

En outre, cet habitat présente un **aspect caractéristique** :

La composition calcaire des falaises est essentiellement représentée par les grès du Champsaur qui est une formation géologique typique régionale.

L'habitat présente donc un **intérêt excellent** (note = 2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu très fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **maximale**.

- Environnement -**- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-****Végétation chasmophytique (des fentes) des pentes rocheuses
- Sous-tupes calcaires***code Corine 89 : 62.1 / code Corine 91 : 62.151 / code Natura 2000 : 8210**code Corine 91 : 62.152***Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :**

Faible

Pour les aires d'aigles situées dans ce type d'habitat, l'escalade et certains sports aériens (?) peuvent être les seuls facteurs ayant un impact (?)

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

- Environnement -**- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -****- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-****Végétation chasmophytique des pentes rocheuses****- - Sous-types silicicoles**

Code Corine 89 : 62.2 / code Corine 91 : 62.211 / code Natura 2000 : 8220

Evaluation de l'habitat**Valeur patrimoniale**

- Essentiellement liée à la nidification de rapaces
- Edelweis (malgré sa répartition plutôt calcicole)

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Aucune

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Végétation chasmophytique des pentes rocheuses						
- Sous-types silicicoles						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	A		3		16,2 % de la surface totale (1769 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		Critères EFOR
4	Vulnérabilité	A		1		Evolution lente du couvert forestier
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	oui		3		Sylvigénèse Limite d'aire
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				3		

Végétation chasmophytique des pentes rocheuses
- - *Sous-types silicicoles*

Code Corine 89 : 62.2 / code Corine 91 : 62.211 / code Natura 2000 : 8220

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 3 2 3 1 2 3 = 3

L'habitat est de **taille importante** sur le site, cependant il est **assez représentatif** à l'échelle nationale, à degré de **conservation élevée**, à **vulnérabilité faible** et aux possibilités de **restauration moyenne**.

En outre, cet habitat présente un **aspect caractéristique** :

La composition siliceuse des falaises est essentiellement représentée par les roches cristallines du massif des Ecrins qui est une particularité géologique régionale.

L'habitat présente donc un **intérêt excellent** (note = 3) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu très fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **maximale**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Moyenne

- Escalade de voies faciles ,entraînant un nettoyage de type « école » pour la flore adaptée à ce type de milieu.

- Carrières potentielles détruisant complètement ce type d'habitat

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

Eboulis :

Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival

Code Corine 89 : 61.11 / code Corine 91 : 61.11 / code Natura 2000 : 8110

code Corine 91 : 61.113

code Corine 91 : 61.1111

code Corine 91 : 61.112

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

- *Adenostyle leucophylla* : Espèce caractéristique d'éboulis siliceux non pâturé
- *Eritrichum nanum* (plutôt lié aux falaises)
- *Androsacea alpina* (au parc national des Ecrins situé à l'étage nival).

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

- Faible :

L'évolution de ce type d'habitat existe pour les éboulis à basse altitude, car c'est là où ils sont le plus souvent stabilisés.

Deux possibilités d'évolution pour les éboulis :

- Eboulis → Pelouse → Lande (à genévrier nain à l'adret et à Rhodendron à l'ubac)

ou

- Eboulis → Forêt (mélézin) à l'étage montagnard.

Eboulis :
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival

Code Corine 89 : 61.11 / code Corine 91 : 61.11 / code Natura 2000 : 8110
 code Corine 91 : 61.113
 code Corine 91 : 61.1111
 code Corine 91 : 61.112

**Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la
préservation de cet habitat :**

Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival						
Code Corine 89 : 61.11 / code Corine 91 : 61.11 / code Natura 2000 : 8110						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	A		3		8,75 % de la surface totale (954, 2 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	A		1		
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	oui		3		
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				3		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 3 2 3 1 2 3 = 3

L'habitat est de **taille importante**, cependant il est **assez représentatif** de l'échelle nationale, à **degré de conservation élevée**, à **vulnérabilité faible** et aux possibilités de **restauration moyenne**.

En outre, cet habitat présente un **aspect caractéristique** :

L'éboulis siliceux est de deux types sur ce site (voir critère de physionomie):

- Soit issue de l'érosion du socle cristallin typique du massif des Ecrins
- Soit issue de l'érosion des grès du Champsaur (suivant le pendage des couches)

L'habitat présente donc un **intérêt excellent** (note = 3) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu très fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **maximale**.

Eboulis :
Eboulis siliceux de l'étage montagnard à nival

Code Corine 89 : 61.11 / code Corine 91 : 61.11 / code Natura 2000 : 8110

code Corine 91 : 61.113

code Corine 91 : 61.1111

code Corine 91 : 61.112

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Faible :

Activité pastorale mal gérée, c'est à dire globalement non gardée avec aucun plan de pâturage à respecter par le berger.

Il faut savoir que la flore des éboulis est rare à défaut d'être protégée. Le pâturage ovins ne constitue pas en soi une menace pour ce type d'habitat, mais il se peut que dans certaines zones où la présence d'une flore d'intérêt patrimonial (voir paragraphe valeur patrimonial) a été remarquée qu'un troupeau divaguant à moins de chance pour prendre en compte cette richesse patrimoniale qu'un berger contractualisé pour respecter cette flore.

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

- Environnement -**- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -****- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-****Eboulis eutriques : Eboulis calcaires et de schiste calcaire des étages alpins à montagnards**

Code Corine 89 : 61.2 / code Corine 91 : 61.231 / code Natura 2000 : 8120

code Corine 91 : 61.232

code Corine 91 : 61.2321

code Corine 91 : 61.2322

Evaluation de l'habitat**Valeur patrimoniale****- *Bérardia subaculis* (Bérardie laineuse)****Les endémiques = - *Viola cenusia*****- *Campanule alpestris*****- Les sites intéressants concernant les éboulis calcaires****- Les sites avec stations à Bérardie laineuse (sur éboulis calcaires notables)****- Les éboulis calcaires marneux (issue des grès du Champsaur) où ce site semblerait avoir une responsabilité dans leur maintien.****Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :****Pour les éboulis stables(en basse altitude), trois possibilités d'évolution :****1 - Eboulis ⇒ Mélézins****2 - Eboulis ⇒ Saules nains ⇒ Lande****3 - Eboulis ⇒ Pelouse**

- Environnement -

- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-

Eboulis eutriques : Eboulis calcaires et de schiste calcaire des étages alpins à montagnards

Code Corine 89 : 61.2 / code Corine 91 : 61.231 / code Natura 2000 : 8120

code Corine 91 : 61.232

code Corine 91 : 61.2321

code Corine 91 : 61.2322

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

Eboulis eutriques : Eboulis calcaires et de schiste calcaire des étages alpins à montagnards Code Corine 89 : 61.2 / code Corine 91 : 61.231 / code Natura 2000 : 8120						
N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	A		3		4 % de la surface totale (440.2 ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	B		2		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNJIN
3	Degré de conservation	A		3		
4	Vulnérabilité	C		1		
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	oui		3		Sylvigénèse Limite d'aire
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				3		

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 3 2 3 2 2 3 = 2

L'habitat est de **taille importante**, cependant il est **assez représentatif** de l'échelle nationale, à **degré de conservation élevée**, à **vulnérabilité faible** et aux **possibilités de restauration moyenne**.

En outre, cet habitat présente un **aspect caractéristique** :

L'éboulis calcaire est issue (voir critère de physionomie):

De l'érosion des grès spécifiques à la région : les grès du Champsaur (suivant le pendage des couches)

L'habitat présente donc un **intérêt excellent** (note = 3) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu très fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **maximale**.

Eboulis eutriques : Eboulis calcaires et de schiste calcaire des étages alpins à montagnards

Code Corine 89 : 61.2 / code Corine 91 : 61.231 / code Natura 2000 : 8120

code Corine 91 : 61.232

code Corine 91 : 61.2321

code Corine 91 : 61.2322

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

- Faible

Le pastoralisme, si le parcours des ovins sur ce type d'habitat est trop fréquent ou /et en effectif trop nombreux, cela peut avoir une influence positive ou négative sur ce type d'habitat.

Plus que la charge d'ovins qui pourrait avoir un impact, c'est surtout la fréquence des passages.

A l'heure actuelle, nous manquons d'information sur l'impact réel sur ce type d'habitat

(fréquence, charge ovine etc...).

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

Eboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles des Alpes
- Eboulis thermophiles péri-alpins

Code Corine 89 : 61.31 / code Corine 91 : 61.311 / code Natura 2000 : 8130
 code Corine 91 : 61.3123

Evaluation de l'habitat

Valeur patrimoniale

- *Aethionema saxatile*, plante hôte de *Pieris ergane* (espèce de papillon protégé) - refuge possible de certaines messicoles.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à son évolution naturelle :

Moyenne :

- Fermeture à la marge de cet habitat par des espèces liées à l'association végétale du *Berberidion dans le cas général (et / ou le mélezin) : Eglantier, genévrier...*
- Pas d'évolution si les blocs sont trop gros (on entend par « trop gros » les blocs pour lesquels la marche d'un promeneur est déviée par la présence de ce bloc).

Enjeux écologiques à l'échelle du site, responsabilité du site pour la préservation de cet habitat :

- Eboulis thermophiles péri-alpins

Code Corine 89 : 61.31 / code Corine 91 : 61.311 / code Natura 2000 : 8130

N° de colonne	Critère de la Directive sur l'ensemble du site	Grille d'évaluation		Cotation par critère		Remarques
		Site Life	Commune	Site Life	Commune	
1	Degré de représentativité surfacique de l'habitat sur le site	C		1		0,66 % de la surface totale (72.3ha)
2	Représentativité de l'habitat estimée / au niveau national :	C		1		Basé sur le nombre de pré-sites Natura 2000 envoyé à MNHN
3	Degré de conservation	B		2		
4	Vulnérabilité	C		3		
5	possibilité de restauration	B		2		Difficile à évaluer
6.1	Aspect caractéristique	?		?		
6.2	Présence d'éléments uniques ou rares					
6.3	Caractère remarquable de la combinaison de ces éléments					
Evaluation de l'habitat globale				3		

Eboulis méditerranéens occidentaux et thermophiles des Alpes
- Eboulis thermophiles péri-alpins

Code Corine 89 : 61.31 / code Corine 91 : 61.311 / code Natura 2000 : 8130
code Corine 91 : 61.3123

Intérêt - enjeux de l'habitat sur le site

Note finale d'évaluation : 1 1 2 3 2 ? = 2

L'habitat est de **taille réduite sur le site**, cependant il est **bien représenté** à l'échelle nationale, à degré de **conservation moyenne**, à **vulnérabilité forte** et aux possibilités de **restauration moyenne**.

La **valeur globale biologique** de cet habitat est **très significative** (note =2) à l'échelle du site.

Ce qui se traduit par un **enjeu fort** à l'échelle du site.

La responsabilité du site pour sa préservation est donc **forte**.

Sensibilité de l'Habitat sur le site par rapport à des usages :

Faible

- Très peu d'usages sont liés à ce type d'éboulis, si ce n'est de manière très ponctuelle et avec une pression faible, lors du pastoralisme d'intersaison .

Objectifs de préservation de l'habitat

Maintien en l'état

Les fiches espèces :
Fiches « Evaluation de l'habitat-enjeux- objectif »

1 - FAUNE

- Environnement -**- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -****- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-**

Grand Rhinolophe

Rhinolophus ferrumequinum

Systématique : Vertébrés - Mammifères -
Chiroptères - Rhinolophidés

Code Natura 2000 : 1304

Sensibilité de l'espèce vis à vis des activités humaines

- * La restauration ou la destruction des gîtes lors de la réfection des bâtiments anciens et de l'aménagement de grottes ou de cavités rocheuses
- * Les dérangements réguliers (abandon du gîte voire mort par hypothermie due aux dépenses d'énergie lors des réveils).
- * La raréfaction des proies du fait de l'emploi de pesticides.

Objectifs de préservation à atteindre sur le site

Maintien de la capacité d'accueil :

Maintien des sites d'alimentation, de reproduction, d'hibernation.

En terme quantitatif, nous ignorons à l'heure actuelle le nombre d'individus (ou de colonies) que pourrait héberger ce site (en hibernation), c'est pourquoi cet objectif n'est ici que d'ordre qualitatif, et concerne déjà dans un premier temps le maintien des habitats nécessaires à son cycle de vie.

Dans un deuxième temps (après des études complémentaires) cet objectif pourrait se définir par :

Maintien de la capacité d'accueil du site en hibernation (X colonies, X individus), en reproduction etc...

Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*

Systematique : Vertébrés - Mammifères -
Chiroptères - Rhinolophidés

Code Natura 2000 : 1303

Sensibilité de l'espèce vis à vis des activités humaines

- * La restauration ou la destruction des gîtes lors de la réfection des bâtiments anciens et de l'aménagement de grottes ou de cavités rocheuses
- * Les dérangements réguliers (abandon du gîte voire mort par hypothermie due aux dépenses d'énergie lors des réveils).
- * La raréfaction des proies du fait de l'emploi de pesticides.

- * L'abandon des techniques de constructions traditionnelles, et le traitement avec des produits chimiques classiques des charpentes contre les xylophages.

Objectifs de préservation à atteindre sur le site

Maintien des sites d'alimentation, de reproduction, d'hibernation.

En terme quantitatif, nous ignorons à l'heure actuelle le nombre d'individus (ou de colonies) que pourrait héberger ce site (en hibernation), c'est pourquoi cet objectif n'est ici que d'ordre qualitatif, et concerne déjà dans un premier temps le maintien des habitats nécessaires à son cycle de vie.

Dans un deuxième temps (après des études complémentaires) cet objectif pourrait se définir par :

Maintien de la capacité d'accueil du site en hibernation (X colonies, X individus), en reproduction etc...

Damier de la Succise
Euphydryas (Eurodryas) aurinia aurinia

Systematique : Invertébrés - Arthropodes - Insectes
- Lépidoptères - Rhopalocères - Nymphalidés

Code Natura 2000 : 1065

Sensibilité de l'espèce vis à vis des activités humaines

Sensibilité générale

- Disparition des plantes hôtes : drainage, boisement, pâturage excessif, périodes de fauche non adaptées, retournement des prairies, les fumures azotées favorisent le développement de plantes qui concurrencent et étouffent la succise des prés.

- Fragmentation de son habitat.

Sensibilité sur le site

- Sur le site : Les individus observés sur la zone se trouvent principalement sur des zones ouvertes :

- Anciennes terrasses de culture autour de Champ Didier et sur des prairies encore fauchées autour du Sapey.
- Les activités humaines sur le site n'ont pas aujourd'hui un impact négatif sur l'habitat de cette espèce tant au stade larvaire qu'au stade adulte.
- Au stade larvaire et adulte : les zones ouvertes à Sussise des prés, scabieuse et grande gentiane, Renouée bistorte sont préservées, lorsqu'elles ne sont pas fauchées. Or, tous les prés humides ou les anciennes terrasses ne sont plus utilisés.
- Ainsi, des zones dont la fauche a été stoppée récemment (moins de 5ans) sont plutôt favorables à cette espèce. La fermeture complète de ces prairies (> 70 %), est défavorable au stade larvaire et adulte de cette espèce(mais pas au stade Chrisalide).
- Pour les anciennes terrasses, situées à l'adret, la dynamique de recolonisation ligneuse est beaucoup moins forte que les près humides de l'ubac, l'éventuel risque serait un pâturage excessif sur ces zones, mais ce n'est pas le cas à l'heure actuelle puisque les moutons sont juste de passage à l'intersaison sur ces zones et maintiennent tant bien que mal une certaine ouverture sur ces anciennes terrasses.

Objectifs de préservation à atteindre sur le site

Maintenir une mosaïque de milieux ouvert (prairies de fauche) ou terrasses avec des zones en phase de fermeture (< 70 %).

- Environnement -

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-**Isabelle de France, Papillon-vitrail**
Graellsia isabellae galliaegloriaSystématique : Invertébrés - Arthropodes - Insectes
- Lépidoptères - Hétérocères - Saturnidés

Code Natura 2000 : 1075

Sensibilité de l'espèce vis à vis des activités humaines

- Gestion forestière appropriée à la biologie de l'espèce . En effet, l'espèce reste sensible à la disparition de son principal habitat dans cette zone qui est le boisement de Pins Sylvestre. La substitution de certains de ces peuplements de Pins sylvestre par d'autres Pins exotiques n'est pas favorable au développement de l'espèce
- Sensibles aux lampadaires nocturnes à mercure(ou enseignes à forte proportion de rayonnement bleu), qui provoquent une déstabilisation de l'écosystème des papillons en provoquant des rassemblements et une suractivité de l'espèce défavorable à son maintien.

Objectifs de préservation à atteindre sur le site

Maintien de l'habitat. : boisements de Pins sylvestre de la forêt communale d'Argentière.

Les fiches espèces :
Fiches « Evaluation de l'habitat-enjeux-objectifs »

2 - FLORE

- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -

- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-

Reine des Alpes
Eryngium alpinum

Systematique :

Code Natura 2000 :

Etat de conservation

Connu dans une cinquantaine de localités principalement dans les Alpes, ce taxon a depuis ces 50 dernières années disparu ou régressé essentiellement en Haute-Savoie.

Sur le site :

Bon état de conservation, même si elle est en régression. Un état initial du site en terme de population et de son évolution par rapport aux pratiques de la fauche a été mis en place depuis l'été 1996.

Nous jugerons mieux de son état de conservation dans un minimum de 5 ans.

Sensibilité de l'espèce par rapport aux activités humaines

Forte

- Sensible à la fermeture des prairies de fauche
- Sensible à une fauche ou un pâturage trop précoce : avant sa période de dissémination (mi-Aôut)

Objectifs de préservation de l'espèce :

- Maintien de l'habitat.
- Amélioration de la connaissance de l'espèce par rapport à l'évolution de son milieu

- Environnement -**- Communes : L'Argentière-la-Bessée, Vallouise, Puy-st-Vincent -****- Fiche « Evaluation de l'habitat -Enjeux - Objectifs »-****Dracocéphale
d'Autriche
*Dracocephalum austriacum***

Systématique :

Code Natura 2000 : à compléter

Etat de conservation**Général :**

Taxon très rare. Il a disparu de certaines stations, mais par contre a été revu sur d'autres . Sa densité de pieds est variable de 7 à 1000 individus.

Attention, cette espèce possède une vulnérabilité intrinsèque naturelle, en effet, elle possède un taux de fertilité réduit : moins d'une graine sur 10 arrive à maturité.

Sur le site**Bon état de conservation.**

Présent dans deux zones à l'entrée du Vallon du Fournel, essentiellement dans des barres rocheuses peu accessibles.

Sensibilité de l'espèce par rapport aux activités humaines

Très faible au vu de l'inaccessibilité des différentes zones.

Objectifs de préservation de l'espèce :

- Maintien de l'habitat.
- Amélioration de la connaissance de l'espèce par rapport à l'évolution de son milieu

Trèfle des rochers***Trifolium saxatile All.***

Systématique :

Code Natura 2000 :

Etat de conservation

A l'échelle française, ce taxon est peu menacé .

Sur le site, la station n'est pas des plus typiques car le substrat est à la limite entre calcaire et silice.

Il est possible qu'avant l'endiguement du torrent (remblais) réalisé il y a environ 10 ans par la commune, il y avait plus de stations. Nous n'avons pas de référence à ce sujet . En 1997, seuls quelques pieds peu vigoureux étaient présents en aval de cet endiguement dans les zones non canalisées.

En l'absence de données suffisamment anciennes, nous ne pouvons pas conclure sur l'état de conservation de ces stations.

Toutefois, si les conditions en aval et au niveau de la station observée en 1997 ne bougent pas dans l'avenir, cette station a toute les chances de se maintenir dans ce biotope assez bien adapté à son écologie.

Sensibilité de l'espèce par rapport aux activités humaines

Peu sensible

Cette légumineuse pourrait-être appréciée par les ovins, mais se trouve plutôt en dehors de leur parcours sur la zone. De plus cette annuelle fournit chaque année beaucoup de graines et est donc assez peu sensible à la préhension ovine. Elle est surtout sensible à des modifications de son habitat lors d'endiguement du torrent.

Objectifs de préservation de l'espèce :

Maintien de l'habitat : zone de gravière instable